

Vous souhaitez en savoir plus
sur le réseau de chaleur
et connaître l'actualité ?

Rendez-vous sur le site internet
rezomee.fr/compiegne



ENGIE
Solutions

14, rue Clément Bayard
60200 Compiègne
03 44 86 42 62

reseaudechaleur-compiegne@engie.com



Mars 2023 - gayacom@orange.fr - Photos : © davidgoticlaud

Le réseau de chaleur de Compiègne

ENGIE
Solutions



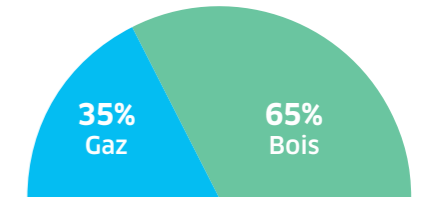
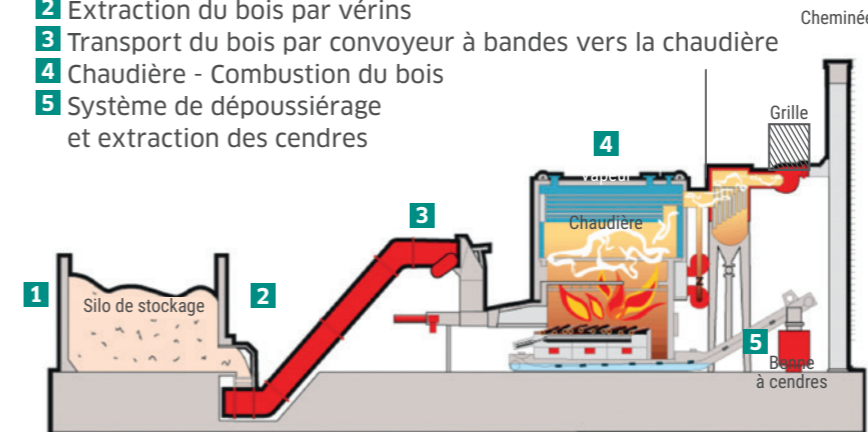
Soutenu
par





Principe de fonctionnement de la chaufferie

- 1 Dépotage et convoyage du bois vers le silo de stockage
- 2 Extraction du bois par vérins
- 3 Transport du bois par convoyeur à bandes vers la chaudière
- 4 Chaudière - Combustion du bois
- 5 Système de dépolluage et extraction des cendres



Le mix énergétique du réseau de chaleur de Compiègne

Le réseau de chaleur de Compiègne est désormais alimenté à 65% par une énergie locale et renouvelable : le bois énergie

La ville de Compiègne, soucieuse de proposer des solutions énergétiques vertueuses à ses habitants, décide en 2019 de verdir son réseau de chaleur. Cette transition est accompagnée par la construction d'une chaufferie biomasse d'une puissance de 14 MW qui a été mise en service le 1^{er} avril 2022.

Construit en 1965, le réseau de chaleur de Compiègne fut d'abord alimenté au fioul lourd. Le mix énergétique entame sa mutation au début des années 90 pour évoluer au fioul domestique et surtout au gaz naturel. En 1996, la chaufferie alimentant le réseau intègre une turbine de cogénération. À partir de 2008, les installations ont été régulièrement renouvelées. Aujourd'hui, le réseau de chaleur alimente en chauffage et en eau chaude sanitaire 9 000 équivalents logements dont 6 000 logements sur 16 km de réseau.

Les atouts de l'énergie biomasse



65% d'énergie renouvelable sur le réseau : taux minimum d'énergie renouvelable grâce à la chaufferie biomasse.



L'utilisation de l'énergie biomasse permet d'**éviter l'émission de 12 000 tonnes de CO₂** par an dans l'atmosphère, soit environ 7 000 véhicules en circulation.



Organisation de filières locales : la production, la transformation et l'utilisation d'énergies renouvelables notamment du bois, permettent de valoriser et de réduire les mises en centre de stockage. Cette activité participe également au maintien et au développement d'emplois locaux.



Une plus grande stabilité du montant de la facture des usagers dans la durée : privilégier le recours à plus de 50% à une énergie renouvelable offre une structure de coût décorrélée des énergies fossiles.

Les types de bois utilisés



Bois de palettes non réutilisables

Plaquettes issues de déchets propres classe A (palettes, caisses ou caquettes).

Résidus d'exploitation forestières

Rémanents forestiers, plaquettes forestières, élagages, rondins ou billons.

Le saviez-vous ?

La forêt française croît de 50 000 hectares par an grâce à une exploitation raisonnée. La filière bois dispose d'un potentiel important.

80% du bois-énergie utilisé pour la chaufferie biomasse est acheminé dans un rayon de 100 km maximum autour de Compiègne. Dans les périodes de grand froid, 8 camions par jour maximum sont utiles pour l'approvisionnement en combustible.

Le réseau en chiffres



Quartiers desservis en tout ou en partie : les Capucins, le Clos des Roses, les Maréchaux, les Sablons, le Jardin, Pompidou et le Centre-Ville



16 km de longueur de réseau



67 sous-stations



9 000 équivalents logements dont 6 000 logements raccordés



65% d'énergies renouvelables et de récupération grâce à la chaufferie biomasse



65 GWh énergie produite annuellement



11,2 M€ d'investissement dont 4,8 financés par l'Ademe